

N° 11

Apporter une aide financière à une structure du handicap

Résumé : Apporter une aide financière à une structure du handicap accueillant un Toutlemondais ou une Toutlemondaise.

Coût : 1 350 €

Zone géographique : Toutes zones



Descriptif technique :

Cette aide, qui correspond à 1 € par habitant, sera donnée à une structure du handicap qui accueille un Toutlemondais.

L'objectif sera d'apporter une aide financière à cette structure qui restera libre de son utilisation.

L'aide pourra être partagée s'il y a plusieurs structures concernées.

Si ce projet citoyen est voté par les Toutlemondais, les personnes ou leur famille concernées par le handicap, devront donner au CCAS les coordonnées de la structure. Un appel sera fait par la gazette.